

Les chemins de Saint Jean

Bulletin municipal de la commune de Saint Jean d'Hérans



Hameau de Touage



Bonne année
2011

Sommaire :

- **Le Mot du Maire..... p. 2**
- **Travaux réalisés p. 3 à 6**
- **Actualité du village..... p. 6 à 9**
- **Infos pratiques..... p. 9 et 10**
- **La vie des associations... p. 10 à 15**
- **Etat civil..... p. 15**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La trêve estivale fut de courte durée pour l'équipe municipale.

Outre la gestion du quotidien, nous avons dû assurer le suivi des dossiers en cours et la réalisation des projets annoncés en ce début d'année. Tout cela a exigé, pour chacun d'entre nous, un travail considérable. Mais, comme le disaient les Anciens :

« le jeu en vaut la chandelle ! »

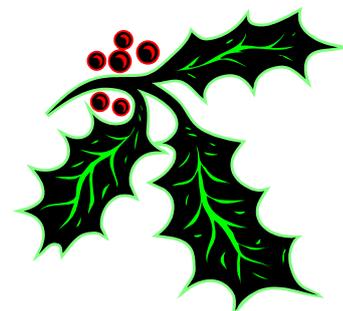
Le résultat est pleinement satisfaisant, à ce jour :

- ☞ Les travaux de remise aux normes du secrétariat et de l'agence postale sont quasiment terminés ;
- ☞ L'ancienne décharge devenue, aujourd'hui, I.S.D.I. (Installation de Stockage de Déchets Inertes) et la plateforme des déchets verts sont opérationnelles ;
- ☞ Le programme de voirie 2010 arrive à son terme ;
- ☞ Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) est approuvé et validé par la Préfecture ;
- ☞ La Déclaration d'Utilité Publique des captages des sources se poursuit ;
- ☞ La Station d'épuration du village est en service. Le 23 octobre 2010, lors de l'inauguration de celle-ci, je précisais l'importance de cette réalisation, à plus d'un titre. Cette station d'épuration signifie la fin des eaux usées, à ciel ouvert, qui défigurent tant notre beau paysage. Cette époque est enfin révolue et les amoureux de la nature que nous sommes tous, ne peuvent que s'en réjouir. Les travaux d'assainissement collectif de la commune se poursuivront au cours des deux prochaines années afin d'équiper les hameaux.

Notre commune a connu, pour la fête de la Saint Jean, une animation extraordinaire. La place du village a vibré au rythme de la musique dans une chaleureuse ambiance. Au nom de toute la population, je remercie, très sincèrement, les différentes associations qui ont créé l'évènement. Nous leur adressons tous nos encouragements à renouveler cette expérience l'année prochaine !

A la parution de ce bulletin, une année sera écoulée. Traditionnellement, à l'approche de Noël, la commune offre, à tous les Anciens du village, un moment de rencontre et de convivialité autour d'un repas. Pour des raisons diverses, certains d'entre vous n'ont pas été en mesure de partager ces quelques heures de bonheur. Par ce modeste éditorial, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous exprime nos Meilleurs Vœux pour 2011 !

Jean-Pierre Viallat,
Votre Maire.



Station d'épuration du village



SAINT JEAN D'HERANS vient de finir la réalisation de sa station d'Épuration.

D'une capacité de 400 EH (Equivalent Habitant) cette station permet de traiter les Eaux Usées du Chef-Lieu (lieu-dit 'du Village').

Cette Station est de type Macrophytes. Elle a été conçue par la Société NICOT INGENIEURS CONSEILS et réalisée par le groupement d'entreprises PELISSARD - CARRON SAS pour un montant de 340 306,43 € T.T.C. y compris l'achat du terrain, la maîtrise d'œuvre, la mise en route EDF etc...

En parallèle, le montant de la création du réseau unitaire s'est élevé à 263 398,40 € T.T.C.

L'épuration des Eaux Usées est produite grâce à une filtration à travers des lits de sable et de graviers plantés de roseaux.

Les sables et les graviers assurent la filtration des eaux. Les matières ainsi filtrées se retrouvent piégées à la surface des filtres et les roseaux, grâce à l'action de leurs racines, assure le décolmatage des filtres et la dégradation naturelle des matières ainsi piégées et leur transformation en terreau.

Il y a deux étages de filtration successive pour assurer sur le premier étage le piégeage des matières en suspension et sur le deuxième étage un traitement de finition. Les Eaux épurées sont ensuite rejetées en direction du Drac.

Ce type de station d'épuration permet d'atteindre un niveau de traitement très fort, rendant presque nul l'impact du rejet des Eaux Usées de la commune sur le Drac.

Chaque étage est composé de plusieurs filtres en parallèles qui sont alimentés à tour de rôle. Ce qui permet d'avoir des phases humides pendant l'alimentation et des phases sèches favorisant la biodégradation des matières filtrées.

Le premier étage est composé de trois filtres qui fonctionnent à tour de rôle 4 à 5 jours. Le second étage qui reçoit des eaux déjà préfiltrées est composé de deux filtres qui fonctionnent à tour de rôle une semaine sur deux.

En entrée de Station un dégrilleur permet de récupérer tous les « gros éléments » (serviette hygiénique, préservatifs...) et donc d'éviter leur présence dans le terreau produit.

En sortie de station un « canal Venturi » permet de lire le débit instantané de la station et d'installer un préleveur automatique pour faire une analyse annuelle de contrôle.

🌿 Station d'épuration du village suite....

La station est clôturée pour éviter tout problème de sécurité. Elle ne produit pas d'odeur car il n'y a aucune fermentation, aucun bruit et elle est d'un aspect sympathique de champs de roseaux (les roseaux vont mettre 2 à 3 ans pour atteindre leur maturité et couvrir toute la station et ensuite il y aura chaque été la taille que l'on connaît des champs de maïs).

Chaque automne les roseaux seront fauchés et évacués. La surface des lits sera curée tous les 10 ans pour supprimer l'accumulation de terreau.

Pour financer cet investissement, la commune a mis en place la redevance d'assainissement collectif :

- ⇒ 0,26 €/m³ avec une redevance forfaitaire de 30 €
- ⇒ Et facture les frais de branchement : 500 €/branchement(1)

(1) Due pour logement nouvellement créé.

La commune remercie les Services de l'Etat, du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau pour leur aide technique et financière.

Cette station permet à SAINT JEAN D'HERANS de rentrer dans une nouvelle aire, de prouver que le Grenelle de l'Environnement ce n'est pas que des paroles et permettra de transmettre à nos enfants des rivières préservées.



*Pour faciliter le fonctionnement de la station,
**Evitez de rejeter dans les égouts autre chose que
du papier W.C.***

***Mettez les lingettes, serviettes hygiéniques, préservatifs...etc.
à la poubelle !!!***

Le village étant équipé, la 2^{ème} phase de travaux est entamée.

Quatre plus petites STEP doivent voir le jour afin de pourvoir les hameaux « d'assainissement collectif » :

- ⇒ Une STEP de 180 EH pour la Jargne, les Rives et la Loubière ;
- ⇒ Une STEP de 140 EH pour Touage et Villard Touage ;
- ⇒ Une STEP de 35 EH pour Tourres ;
- ⇒ Une STEP de 30 EH pour Bongarrat.

Pour ces réalisations l'acquisition des terrains nécessaires est en cours.

Réseaux secs enfouis.



Comme il a été dit dans le dernier bulletin municipal, un transformateur a été créé dans le cadre du renforcement du réseau et de l'extension de celui-ci. La commune a profité des travaux d'assainissement pour enfouir les réseaux secs (électricité et téléphone) à partir du transformateur « Bourg ». **Ce n'est qu'une première tranche de travaux.**

A ce jour, les travaux sont terminés mais la mise en service est un peu tardive parce que la coordination avec les services publics est difficile. Coût des travaux :

- Enfouissement : 160 000 € pris en charge à 80% par le Syndicat du Drac soit **23 400 €** à la charge de la commune ;
- Eclairage public : 11 663 € pris en charge à 40 % par le Syndicat du Drac soit **7 100 €** à la charge de la commune ;
- Réseau Télécom : **18 050 €** pris en charge en totalité par la commune.

Coût total des travaux : 189 700 € dont **48 550 €** à la charge de la commune.

Travaux de voirie

Selon le programme établi pour l'année 2010, les travaux suivants ont été réalisés :

- | | |
|-----------------------|---|
| ↳ Chemin de la Jargne | ↳ Emplois partiels (diverses réparations sur les chemins communaux) |
| ↳ Chemin de Bongarrat | ↳ Chemin de Bois Rond |
| ↳ Chemin des Combes | ↳ Chemin de St Jean aux Rives |
| ↳ Chemin de Charvet | ↳ Chemin de Touage aux Combes |

Montant total de ces travaux : **71 518 € T.T.C** et la commune a bénéficié d'une subvention de **20 885 €**.

Afin de limiter le ruissellement des eaux pluviales des travaux ont été réalisés dans les hameaux des Rives, de Tourres et de Villard Touage pour un montant de **33 547 € T.T.C.** et la commune a bénéficié d'une subvention de **10 000 €**.

Travaux de réaménagement du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale



Communale.

Après les perturbations dues à ces travaux, l'agencement du secrétariat est plus adapté à la demande des différents services (Mairie et Agence postale). Une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes permet l'accessibilité par tous. Les couleurs chaleureuses rendent les lieux plus accueillants.



Salle du Conseil Municipal

Les murs et le sol de la salle du Conseil Municipal ont été rénovés. Cette salle peut maintenant être utilisée indépendamment.

🌿 Décharge devenue « ISDI Les Fontaines » (Installation de Stockage des Déchets Inertes) depuis l'arrêté du 29 juillet 2009 – **RAPPELS** –

Voici la liste des déchets admis provenant *uniquement de la commune* :

Chapitre de la liste des déchets	Description	Restrictions
Déchets de construction et de démolition	Bétons	Uniquement déchets de construction et de démolition triés (1)
Déchets de construction et de démolition	Pierres	
Déchets de construction et de démolition	Terres non polluées	A l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe
Déchets de construction et de démolition	Granulats et gravats non pollués	Uniquement déchets de construction et de démolition triés (1)
Déchets de construction et de démolition	Matériaux de terrassement	A l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe

(1) Les déchets de construction et de démolition triés mentionnés dans cette liste et contenant en faible quantité d'autres types de matériaux tels que des métaux, des matières plastiques, du plâtre, des substances organiques, du bois, du caoutchouc, etc..., peuvent également être admis dans l'installation.

La décharge est ouverte les samedis de 16h à 18h du 15 avril au 15 octobre de chaque année. En dehors de ces horaires, la clé est à récupérer et à ramener au secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

🌿 **Le compostage : des nouvelles du site de compostage !**

Un peu plus d'un an après son installation, le bilan du site de compostage semi-collectif des Fontaines à Saint Jean d'Hérans est éloquent :

- deux opérations de « brassage-vidage » ont déjà été réalisées (transfert du bac d'apport dans le bac de maturation) ce qui représente environ 2 m³ de déchets de cuisine compostés sur ce site.

- le couloir de maturation a été installé en septembre par l'employé communal, il sert à finir la maturation du compost et stocke actuellement 500 l de compost quasi-mûr.

C'est autant de déchets qui ne sont pas allés alourdir les poubelles collectées sur la commune !

Ce site fonctionne donc très bien et c'est grâce à vous tous qui y participez ! Nous vous demandons seulement de **bien respecter les consignes** que l'on peut lire sur les panneaux d'information présents sur le site, et notamment d'étaler vos apports de biodéchets avant de les recouvrir d'un peu de matière sèche (bac de gauche) à l'aide du seau et de la griffe présents sur place.



Le compost mûr sera tamisé au printemps, en mars ou en avril, à une date qui sera annoncée sur notre site Internet (www.trieves-compostage.com) et sur le panneau d'affichage en Mairie. Tous les participants à ce site pourront repartir avec du compost mûr pour leur jardin, leur pelouse ou leurs plantes d'intérieur !

L'équipe de Trièves Compostage

La salle des fêtes et ses abords.

Les équipements de la commune : salle des fêtes, maison pour tous, salle des jeunes, terrains de sports (tennis, boules, foot...) et les abords extérieurs sont des lieux très fréquentés. Nous rappelons qu'il est nécessaire après chaque utilisation de l'un de ces lieux, d'effectuer son nettoyage (intérieur et extérieur) et sa remise en ordre. Pensez à utiliser les bacs

installés !!



Le déneigement



Voici l'hiver et avec cette saison la neige qui envahit les voies de circulation.... L'employé communal se charge du déneigement et pour ce faire, a besoin qu'aucun véhicule ou encombrant ne gêne le passage du chasse neige. **Merci d'y veiller !!**

Commémoration le 11 novembre 2010.



Comme chaque année, les habitants de la commune ont répondu à l'invitation et ont participé nombreux à la commémoration du 11 novembre avec la participation des enfants.

Ecole

Depuis la rentrée, 14 élèves fréquentent la classe unique sous la responsabilité de Mme Brigitte Dangléant.

- 2 élèves au CP
- 3 élèves au CE1
- 3 élèves au CE2
- 3 élèves au CM1
- 3 élèves au CM2

Isabelle Bernard, Adjointe technique à la charge de la cantine. Le coût du repas fourni par l'EHPAD de Mens s'élève à 6 € sans compter les charges du personnel et de l'entretien des locaux. Pour l'année scolaire 2010/2011 les parents ne paient que 3,60 € pour les élèves domiciliés sur la commune

La garderie périscolaire est sous la responsabilité de Sandrine Tourbier, Agent d'animation. Elle est entièrement financée par la commune.

Les élèves bénéficient d'un transport scolaire spécial et gratuit (financé par le Conseil Général de l'Isère) mais l'emploi d'accompagnatrice pour les enfants de moins de 5 ans (qui est assuré aussi par Isabelle Bernard) est financé par la commune

Des aides ont été allouées aux écoles réparties comme suit pour 2010:

- 1011,36 € ont été versés à la classe de Saint Jean d'Hérans pour les fournitures ;
- 2500 € ont été versés au Sou des Ecoles pour son fonctionnement ;
- 4630 € ont été versés au Sou des Ecoles pour l'organisation de la classe transplantée des enfants ;
- 2500 € ont été versés au Sou des Ecoles pour le feu d'artifices lors de la vogue du village;
- 14 835,49 € de participation ont été versés au SIVU des écoles du canton de Mens ;
- 2555 € de participation à la scolarisation des enfants aux écoles maternelles et spécialisées de La Mure ont été versés à la Mairie de LA MURE.

Le dimanche 5 décembre 2010,

à l'occasion de l'arbre de Noël 2010, le sou des écoles a eu le plaisir d'inviter les habitants de la commune à partager le verre de l'amitié autour du spectacle « le voyage de Paï ».



Des aides sont allouées aux enfants âgés de moins de 18 ans, habitant

Saint Jean d'Hérans :

- **40 € pour les enfants inscrits en classe de maternelle ;**
- **52 € pour les enfants inscrits en classe de primaire spécialisée ;**
- **78 € pour les enfants inscrits dans un établissement du second cycle ;**
- **90 € pour les enfants bénéficiant d'un séjour linguistique organisé par leur établissement de second cycle ;**
- **100 € pour les enfants inscrits à l'école de musique de La Mure ou à l'association « Musique en**

Obiou »

Pour bénéficier de ces aides, apportez un certificat de scolarité ou d'inscription ainsi qu'un RIB à la Mairie.

Repas de Noël

Le dimanche 12 décembre 2010, la municipalité a organisé le traditionnel repas de Noël qui a réuni 125 personnes. La commune a offert le repas pour les personnes de + de 65 ans. Pour celles qui n'ont pas pu être présentes, un colis leur a été distribué.



Infos pratiques

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11 h.**

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale (Bureau situé dans les locaux du secrétariat de Mairie) :

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30 ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11h.**

Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie au cours du mois précédant leur seizième anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription à un examen ou à la conduite accompagnée.

Urgence Vitale : 15

Afin de réserver le 15 aux urgences vitales, le SAMU a mis en place un nouveau n° pour obtenir un conseil médical, une visite à domicile en Isère ***en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux :***
0810.15.33.33

Le Conseil Général de l'Isère lance Itinisère

Sous la présidence d'André Vallini, le Conseil Général de l'Isère lance un nouveau site internet multimodal : www.itinisere.fr.

Depuis juin 2009, les Isérois ont la possibilité depuis chez eux de se connecter sur le site Itinisère, pour connaître le moyen le plus rapide de rejoindre une destination, tous transports confondus (car, tram, train, voiture, covoiturage).

En 2011, les usagers pourront également s'abonner aux services d'information et recevoir ainsi des SMS sur leur portable ou un courriel indiquant les perturbations éventuelles sur les réseaux de transports en commun ou routier. **Ce projet Itinisère reste inédit en France par son caractère à la fois multimodal et interurbain.** L'ensemble de ce dispositif mis en place par le Département permettra d'améliorer la sécurité des réseaux tout en anticipant sur les éventuels dysfonctionnements. Avec pour objectifs la promotion des transports en commun et le confort des usagers isérois.

La municipalité a décidé de prendre un arrêté de voirie portant alignement tout particulièrement pour l'ancienne route de la carrière qui se trouve trop souvent encombrée afin de garantir la libre circulation des véhicules et de garantir la sécurité de tous :

**ARRETE DE VOIRIE PORTANT
ALIGNEMENT**

LE MAIRE de SAINT JEAN D'HERANS

- VU** le code de la voirie routière,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
VU le règlement général de voirie 64-3243 du 10/06/1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,
VU l'état des lieux, et la nécessité de garantir la libre circulation des véhicules à moteur, cycles et piétons

A R R E T E

ARTICLE 1 - Alignement.

L'alignement de la voie communale n°33 se situe sur la face externe des murs des bâtiments riverains à la voie communale.

ARTICLE 2 : Dégagement de circulation

Aucun obstacle, permanent ou mobile, autre que du mobilier urbain ou panneau de signalisation ne doit se trouver sur le domaine public communal, sans autorisation expresse de M. le Maire.

ARTICLE 2 - Responsabilité.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 - Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

La vie des associations

Un hiver de cinéma, à St Jean d'Hérans.

Les films du lundi :

Depuis le mois de septembre, notre village n'apparaît plus dans le programme de l'EVT pour les films «tous publics », et nous ne projetons plus ces films du lundi. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, habitants du village ou non, pour nous aider à maintenir à Saint-Jean d'Hérans les projections du lundi (une fois par mois).

Voici ci-dessous les films que nous serions susceptibles de montrer cet hiver à Saint-Jean, si quelques bonnes volontés se signalent rapidement auprès de : Jean-Pierre Dugand (04.76.34.92.60), Denis Polère (04.76.34. 99.63) ou Françoise Paris (04.76.34.95.40).

lundi 7 février : à 18 h 00 « Harry Potter et les reliques de la mort »

de David YATES avec Emma Watson et Daniel Radcliffe – film pour tous publics à partir de 10 ans.

lundi 7 mars : à 20 h 30 « Mais y va où, le monde ? » de et avec Serge PAPAGALLI, un film tourné en Trièves et en sortie nationale, pour tous publics.

L'EVT vous souhaite un bon hiver au cinéma !

Tous les films sont projetés à la Maison pour tous. Plein tarif : 3,50 €, tarif réduit : 2,50 €

Renseignements : www.evt.c.la ou par téléphone : 04.76.34.92.60

Sou des écoles - Renouvellement du bureau

Certains enfants ayant fini leur scolarité en primaire, le bureau du sou des écoles s'en trouve modifié ; ainsi nous remercions pour leurs services et leur temps donné bénévolement les membres sortants :

Mme Meyer Sandrine (Trésorière pendant 8 années)

M. Fournier Jean-François (Président en 2010)

Mme Gotti Stéphanie (Vice-Présidente en 2010)

Mme Genevois Delphine (Vice-Secrétaire en 2010)

Nous accueillons dans notre nouveau bureau :

Mme Gilles Stéphanie – Présidente

Mme Rouyer Sarah – Vice-Présidente

Mme Paris Françoise – Trésorière

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles bonnes volontés !

*« Vous aimez chanter, danser,
jouer la comédie ? »*

Rejoignez-nous à la salle de la « Maison Pour Tous » le mercredi après-midi à partir de 17 h. Nous souhaitons monter un groupe de jeunes désirant se produire dans la commune et dans les environs.

Pour tous renseignements,
s'adresser

« Au plaisir d'apprendre »
tél : 06.22.90.95.13

Le 4 novembre 2010, ouverture d'un club dans le Trièves à Saint Jean d'Hérans !!!!

Voici plusieurs mois que l'idée était lancée par l'animatrice Marlot Céline, responsable du développement sur le plateau Matheysin. Après plusieurs rencontres avec les gens du village et surtout Monsieur le Maire, nous décidons début octobre de mettre trois séances gratuites pour attirer du monde et faire connaître l'activité. Une salle multi activités mise à la disposition sans aucun problème, ça marche!!! Super !!

Pour que le club puisse voir le jour, **MULTI GV TONIC de LA MURE** a bien voulu prendre en charge les licences, le salaire et les déplacements de l'animatrice pour cette année. L'objectif étant la création du club à la rentrée prochaine. Le public est pour l'instant « senior », quelques jeunes dames se sont jointes au groupe, dans l'attente d'une séance en soirée.

Pour cette année, le *jeudi de 12h30 à 13h30* a été choisi. L'année prochaine des séances en soirée pourront être proposées, car Marlot Céline a pu motiver deux jeunes filles de La Mure. Dans l'attente de voir d'autres clubs se développer dans le secteur, bonne chance à cette nouvelle SECTION GV et VIVE ST JEAN D'HERANS !!!

Le Point Lecture ... en quelques chiffres

2 ouvertures par semaine : mercredi et samedi de 17h à 19h à la Maison Pour Tous

15 euros d'adhésion par famille/an et 10 euros pour une personne seule

80 lecteurs inscrits

1300 livres prêtés pour l'année 2010

500 livres prêtés aux enfants de l'école lors des séances de prêt scolaire qui ont lieu tous les 15 jours

Plus de 1000 ouvrages en rayon (BD adulte et enfant, Documentaires adulte et enfant, Fond local, Romans, Policiers, Livres en large vision, Magazines)

300 livres sont échangés tous les trimestres à la médiathèque de Mens et 500 à la bibliothèque départementale de l'Isère à Saint Martin d'Hères une fois/an

7 bénévoles pour assurer les ouvertures au public et prêt scolaire

Merci à tous et au plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines permanences.

L'équipe du point lecture

« Les vieux papiers ne sont pas toujours inutiles »

Le FONDS DOCUMENTAIRE TRIEVOIS peut les faire vivre pour reconstituer la mémoire du Trièves accumulée par les femmes et les hommes de ce pays au fil des ans, des décennies, des siècles.

On dit parfois qu'un homme qui laisse mourir ses souvenirs perd son âme. Il n'est pas exagéré de dire que pour un pays c'est un peu la même chose. Le Trièves a une histoire, encore mal connue mais elle l'a façonné quand même, une identité qu'on revendique de plus en plus dans les dialogues, voire les confrontations avec la grande ville toute proche.

Il ne faut pas, par indifférence ou imprudence, perdre cette richesse souvent cachée. Pour cela, les archives privées sont une source irremplaçable ; elles permettent de retracer des vies au quotidien, ce qu'on appelle « le patrimoine du quotidien ». Un document isolé, qui peut apparaître sans importance, prend du sens quand il en rejoint d'autres qui parlent du même sujet, des mêmes choses, des mêmes faits.

Le FONDS DOCUMENTAIRE TRIEVOIS a été créé pour faire vivre cette mémoire du TRIÈVES. Il est à la disposition de tous habitants et communes des trois cantons. Même si le temps vous presse, s'il faut « débarrasser » un grenier parce que « ça n'attire que la poussière et les rats » ne jetez pas « les vieux papiers » sans avoir averti votre mairie ou le FONDS DOCUMENTAIRE TRIEVOIS, nous viendrons vous aider à sauver ce qui intéresse la mémoire du pays. Ces documents ne vous seront pas retirés, on ne peut ignorer l'affection qu'on leur porte et les images qu'ils font revivre, mais ils seront numérisés (photocopiés) et conservés pour toutes celles et ceux qui les consulteront au FONDS pour leurs recherches historiques, généalogiques etc....

Il y a derrière ces « vieux papiers » des vies entières de femmes et d'hommes. N'est-ce pas une cause attachante que de les sauver de l'oubli ou de la disparition ?

Mens Alors !

Cette année encore, nombreux sont les triévois, et parmi eux, les hérandous, qui ont contribué au succès du festival *Mens Alors* !

Aussi nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui se sont engagés aux côtés des artistes et des techniciens professionnels : bénévoles, stagiaires et artistes amateurs, spectateurs assidus ou occasionnels, hébergeurs qui ont gentiment accepté de voir leur vie chamboulée durant quelques jours...

Nous tenons également à remercier l'association Culture et Détente, ainsi que la commune de Saint Jean d'Hérans qui a mis ses salles toute la semaine à notre disposition pour les répétitions des musiciens. A vous tous, nous donnons rendez-vous pour la 9^{ème} édition, qui aura lieu l'été prochain pendant la dernière semaine de juillet.

L'équipe de *Mens Alors* !



Soirée musicale "**Entre deux caisses et Monique Brun**"

le samedi 19 février 2011 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint Jean d'Hérans.

Quelques instruments, un quatuor de chanteurs et musiciens, une comédienne chanteuse, tous amoureux du verbe, de la mélodie...

Avec une vraie générosité, ils réinventent la chanson populaire à coups d'accordéon, de guitare, de clarinette et de contrebasse, et chantent un répertoire qui leur va si bien qu'on pourrait le croire issu de leur plume.

Un hymne à la vie joyeuse, comme une soirée entre amis ou une grande bouffée d'air frais !

Organisé par Culture et Détente, en partenariat avec le Pot-au-Noir.



Association « Musique en Obiou »

A la salle des jeunes, cette association permet à tous les habitants du canton de Mens (enfants et adultes) de pratiquer une activité musicale. Les instruments pouvant être pratiqués sont : guitare, piano, accordéon, violon, batterie, clarinette et saxophone.

Pour tous renseignements, contacter la Présidente Mme Claire Goujon au 04.76.34.30.03.

VOGUE DE LA SAINT JEAN



Chers Hérandounes, Hérandous,

Le Comité des fêtes de Saint Jean d'Hérans vous remercie de votre soutien et de votre investissement pour le projet qui nous tenait tant à cœur. Merci à tous les habitants qui ont donné de leur temps, qui ont fait des dons et tous ceux qui ont participé à cette journée inoubliable. Nous tenons également à remercier Monsieur le Maire pour nous avoir accordé sa confiance. Et surtout merci à toutes les personnes qui se sont déplacées. Nous vous donnons rendez-vous cet hiver pour de nouveaux divertissements.

Le Comité des fêtes.

Rencontre printanière autour de la fête de la Saint Jean

Après le succès de la Saint Jean 2010, l'association « Ecoute Voir » souhaite organiser un moment de rencontre au printemps 2011, autour des photographies réalisées pendant l'évènement :

- **photographies réalisées par Jacques De La Fuente à l'occasion du repas organisé par l'ACCA de Saint Jean d'Hérans d'une part,**
- **photographies réalisées au cours de l'animation « lanterne magique » d'autre part.**

Cette rencontre aura lieu à la Maison Pour Tous pendant les vacances de printemps c'est-à-dire pendant la période du 23 avril au 7 mai 2011. Ce sera l'occasion de réfléchir, pour ceux qui le souhaitent, à d'autres activités de l'association « Ecoute Voir ».

A l'occasion de la fête de la Saint Jean,
l'ACCA a fait carton plein lors du repas qu'elle a organisé...

Très tôt le matin, les chasseurs se sont retrouvés sur la place du village pour monter le stand, mettre en place les tables, rejoints par leurs épouses chargées de préparer les entrées et d'organiser le service.

Les fours à bois du village ont retrouvé pour l'occasion les couleurs d'antan avec des rôtis et des gratins dauphinois d'une saveur qui régala les 180 convives.

La soirée s'est déroulée dans un esprit de franche camaraderie et de forte convivialité.

Etat civil

Naissance



Sam MORDENTI né le 10 août 2010 à La Tronche



Mariages

Lucile Fuseau et David José le 3 juillet 2010

Sylvie Tschanz et Jean-Paul Payan le 20 novembre 2010

Décès



Monsieur Gay Hubert le 6 août 2010 à La Tronche
Monsieur Ross Jean le 20 août 2010 à Saint Martin d'Hères



A l'occasion de la fête de la Saint Jean,
l'ACCA a fait carton plein lors du repas qu'elle a organisé... *suite de l'article page 15*